

Quelle place pour l'éducation spécialisée parmi les métiers de l'humain ?

Le texte qui suit reprend pour l'essentiel la conférence prononcée le 23 avril 2010 au Séminaire FESET, en développant certains propos passés sous silence ce jour-là faute de temps. Le style de texte respecte le caractère oral de la conférence.

Je veux tout d'abord être très clair avec vous : je ne vais pas pouvoir répondre à la question qui constitue l'intitulé de mon exposé. Elle est beaucoup trop ambitieuse. Mais mon titre date d'avant la rédaction de mon exposé et c'est en le préparant vraiment que je me suis aperçu à quel point elle était démesurée. J'ai donc décidé de vous décevoir et de nettement revoir mes prétentions à la baisse.

Tout d'abord, je ne vais pas envisager le métier d'éducateur spécialisé en le comparant à l'ensemble des métiers de l'humain – c'est-à-dire des métiers d'aide ou d'accompagnement des personnes –, fût-ce même en me limitant à ceux d'entre eux qui ont un caractère social plus prononcé. Je vais pour l'essentiel me centrer sur le métier d'éducateur spécialisé en le comparant à celui d'assistant social. Je précise aussi que je parle de la situation que nous connaissons en Belgique francophone. Mais comme Christian Spatscheck hier, je crois que chacun pourra élargir et transposer cette situation particulière à ce qu'il connaît dans son pays.

Ensuite, je ne prétends pas apporter une réponse complète et définitive à la question posée. Je vais introduire quelques distinctions et suivre l'une ou l'autre hypothèse que j'aurai ainsi ouverte.

C'est dans le fil de cette réflexion que je reviendrai sur le caractère social et éducatif de l'un et l'autre métier.

Assistant social / éducateur spécialisé: 1 ou 2 métiers? 1 ou 2 formations?

La vraie question de départ, vous la connaissez tous. Elle est une de celles qui nous rassemblent aujourd'hui. Sans que j'en connaisse vraiment le tableau complet, je sais qu'elle a été posée dans la plupart de nos pays, entraînant des réponses variées :

- « Educateur spécialisé », « assistant social », s'agit-il encore de 2 métiers distincts ou bien, vu l'évolution actuelle, se confondent-ils sur le terrain en un seul métier que l'on pourrait appeler par exemple « intervenant social » ?

Cette question de terrain se répercute bien sûr dans le champ de la formation :

- A-t-on encore besoin de 2 formations différentes ou bien pourrait-on les rassembler en une seule ?

A ces questions, on peut bien sûr envisager aussi plusieurs réponses intermédiaires. Ainsi, pour la seconde, on peut envisager une première année de formation commune, un tronc commun de cours dans la formation, des options, etc.

Ma trajectoire et le point de vue qu'elle me donne sur la question

Pour rentrer dans le vif du sujet, il me paraît important de d'abord situer d'où je parle. Je ne voudrais en effet pas faire croire que je suis « neutre » dans la matière. Mais surtout, cela me permettra d'indiquer en même temps comment cette question m'est arrivée et continue à m'arriver.

J'ai donc fait au CFEL, à Liège une formation d'éducateur spécialisé suivie quelques années après d'une licence en philosophie.

Comme éducateur spécialisé, j'ai travaillé un an fin des années 70 dans un Institut médico-pédagogique, où, avec 3 autres éducateurs de l'équipe, on prenait en charge la douzaine d'enfants du pavillon. Dans cet Institut d'une dizaine de pavillons travaillaient 2 ou 3 assistantes sociales que l'on rencontrait pour notre part aux réunions bilan des enfants. Mais pour l'essentiel, elles s'investissaient dans le travail « à l'extérieur » : contact avec les familles, les autres institutions, etc. Nous les éducateurs étions centrés sur la vie quotidienne avec le groupe des enfants du pavillon : lever, repas, devoirs, loisirs, allers-venues, disputes, chagrins, fêtes, coucher, ...

Après une longue interruption, j'ai travaillé plusieurs années au début des années 90 dans le secteur psychiatrique, dans un Projet d'Habitations Protégées émanant d'un centre de santé mentale où j'étais le seul éducateur spécialisé, collaborant directement avec une infirmière et une assistante sociale, (moins directement avec d'autres assistantes sociales, des psychologues et psychiatres).

Dans la petite équipe des Habitations Protégées, l'infirmière, l'assistante sociale et moi-même faisons en gros « la même chose », mis à part les piqués réservés à l'infirmière : accompagner les personnes, les aider à s'inscrire dans leur vie quotidienne, à tenir le coup, à gérer leur budget, etc. Je constatais qu'en gros nous faisons la même chose tout en étant que j'avais le sentiment – que je n'arrivais pas à expliciter à l'époque – que nous ne le faisons pas de la même manière...

Plus tard, je suis devenu formateur au CFEL, où j'ai eu en charge notamment des cours d'« Histoire de l'éducation spécialisée » et de « Déontologie », 2 occasions de questionner à nouveau le voisinage entre les assistants sociaux et les éducateurs spécialisés ; en termes historiques d'abord, en termes de spécificité professionnelle ensuite. A présent je suis le responsable de cette école et, après 2 fusions dans le fil des processus de constitution des Hautes Ecoles en Belgique francophone, nous sommes maintenant partenaire d'une Ecole sociale. Très vite, dans la Haute Ecole – fusion et rationalisations vont de pair, comme chacun sait –, des personnes extérieures à nos formations ont voulu nous rassembler dans un même lieu, comme si cela allait de soi aux yeux du sens commun, malgré le fait que nous relevons de 2 catégories différentes (Pédagogique pour les éducateurs spécialisés, Sociale pour les assistants sociaux)¹. Cependant cela allait beaucoup moins de soi, et pour nous et pour les assistants sociaux, même si nous allions déjà, sur de petits projets, à la rencontre les uns des autres.

Ainsi, à 3 ou 4 reprises dans les 10 dernières années, nous avons organisés à quelques formateurs des 2 écoles (AS et éducateurs spécialisés) des rencontres et des débats entre nos étudiants de dernière année.

¹ En Belgique francophone, l'enseignement en Haute Ecole est réparti en différentes catégories : paramédicale, technique, économique, sociale, pédagogique, Les formations relevant d'une même catégorie sont sensées être plus proches que des formations relevant de catégories différentes et sont donc susceptibles de rapprochements plus fréquents. Autre enjeu : le financement n'est pas identique selon les catégories, certaines de celles-ci étant jugées avoir des besoins plus importants en termes d'encadrement des étudiants. Ainsi la catégorie pédagogique est une des mieux subsidiées, à l'opposé de la catégorie sociale, qui l'est moins....

Ce qui en ressortait était d'abord une sorte de représentation caricaturale de l'autre métier (éducateurs spécialisés = animateurs ; assistants sociaux = administratifs). Ils parlaient de ce qu'ils faisaient chacun dans leur stage et avaient parfois bien de la peine à différencier leur fonction respective, avec malgré tout une sorte de crispation à ne pas être confondu avec l'autre. A la limite, les différences semblaient plus fortes entre les secteurs qu'entre les professions. C'est là que je me suis aperçu que la question de l'identité professionnelle était aussi vive pour les assistants sociaux que pour les éducateurs spécialisés. Là où les étudiants reconnaissaient une énorme différence, par contre, c'était dans le contenu de leur formation respective.

Avec ce détour par ma trajectoire personnelle, je veux tout d'abord souligner que je me sens clairement porteur du métier et de la formation d'éducateur spécialisé. Je ne revendique donc pas la neutralité. Il est indéniable que c'est à partir de ce point de vue que je parle.

Ensuite je fais l'hypothèse que la manière dont, comme tel, j'ai croisé dans le métier et la formation les assistants sociaux est assez commune pour la Belgique francophone. Je connais d'autres professionnels, d'autres formateurs dans d'autres écoles qui ont fait des expériences similaires à la mienne.

Comment, au total, déterminer le rapport entre les 2 métiers : frères ennemis ? Voisins qui s'ignorent et se méconnaissent ? Partenaires ? Un peu tout cela à la fois ?

Force est de constater que les rencontres qui se font de plus en plus fréquentes entre les tenants des 2 métiers ne nous ont pas clairement sortis encore de ces représentations et sentiments très mélangés.

Un peu d'histoire ... → malaise identitaire de 2 professions

Il me paraît important tout d'abord de faire un bref retour en arrière historique :

En Belgique, l'installation de chacun des 2 métiers dans le champ socioprofessionnel a eu lieu après la 1^{ère} guerre mondiale pour les assistants sociaux (1920 pour les 1^{ères} écoles) et autour de la 2^e pour les éducateurs spécialisés (de 1939 à 1948 pour les 1^{ères} écoles proches du métier, 1952 pour la création de l'Association belge des éducateurs de jeune inadaptés, 1958 pour les 1^{ères} écoles d'éducateur spécialisé au niveau supérieur). C'est à ces moments-là que chacun des métiers prend son essor en tant que profession.

Je fais donc ici explicitement une distinction entre le métier, qui correspond à une certaine configuration de connaissances, d'arts de faire et de positionnements, et la profession, qui correspond à la manière dont un métier prend place et tâche de faire reconnaître son utilité dans le champ socioprofessionnel. Il est clair que l'utilité d'un métier, et donc sa reconnaissance en tant que profession, dépendra du contexte, de la demande sociale, des rapports de force dans lesquels il est engagé avec les métiers voisins, etc.

Dans les années 50 et 60, quand le métier d'éducateur spécialisé se professionnalise, les éducateurs travaillent essentiellement dans des institutions résidentielles relevant de 2 secteurs, celui de l'enfance (orphelinat, enfants placés par décision judiciaire, ...) et celui du handicap. Ils côtoient là des assistants sociaux mais les rôles des uns et des autres sont bien séparés. Aux éducateurs l'accompagnement au quotidien des bénéficiaires, aux assistants sociaux les contacts avec l'« extérieur » (familles, autorités mandantes, sécurité sociale, etc...). C'était encore le cas, en gros, dans l'Institut où j'ai travaillé à la fin des années 70.

Une étude effectuée entre 1996 et 2000 par Bernard de BACKER, reprise dans un ouvrage intitulé *Du mur à l'ouvert*², montre qu'une forte évolution a eu lieu depuis le début des années 70 dans les institutions résidentielles : plus petites unités, diversification des approches, ouverture sur l'extérieur, politiques de placement privilégiant le maintien en famille et les séjours courts. Ces changements entraînent une autre répartition des tâches : l'éducateur référent rencontre les familles, fait des démarches à l'extérieur,

Durant la même période, les secteurs où les éducateurs spécialisés travaillent se diversifient également : hôpitaux (surtout psychiatriques), milieux ouverts, maisons de quartier, ateliers créatifs, travail de rue, prisons, maison d'accueil pour personnes âgées, etc., ce qui amène l'éducateur spécialisé à intervenir beaucoup plus directement aux côtés de travailleurs d'autres métiers.

Sans s'attarder aux divers aspects de cette évolution, ce qui est à retenir pour mon propos est que des professionnels de spécialités différentes ont été amenés à se côtoyer de plus en plus aux mêmes moments et dans les mêmes lieux sur le terrain, partageant de plus souvent des tâches similaires. Parmi eux, en particulier, les éducateurs spécialisés et les assistants sociaux.

Cette évolution dans les pratiques d'intervention a selon moi entraîné un malaise identitaire dans ces 2 professions, avec souvent un complexe d'infériorité chez les éducateurs spécialisés, déjà moins bien payés, qui voyaient de plus souvent des assistants sociaux, entre autres, engagés dans une fonction d'éducateur spécialisé, celle-ci n'étant que peu protégée dans notre pays.

Pour en revenir à ma question de départ – 2 métiers ou un seul ? – c'est dans ce contexte que plus d'une personne, de l'extérieur, a commencé à interroger la pertinence de 2 métiers distincts ou à tout le moins aussi distincts, et donc de 2 formations différentes de bout en bout. Bernard de Backer, par exemple, tire des nombreux entretiens qu'il a eus avec des éducateurs professionnels la suggestion de faire un tronc commun avec les études d'assistants sociaux, pour permettre une reconversion plus aisée.

Bref, a-t-on eu affaire, avec le développement de 2 métiers distincts, à un accident de l'histoire qu'il s'agirait de corriger ?

Ma question, ici, est celle-ci : dans ces débats, parle-t-on d'abord du métier, ou de la profession ? Pour ne s'occuper que des éducateurs spécialisés, le problème en jeu est-il celui de l'identité d'un métier ou celui du niveau de reconnaissance d'une profession dans le champ socioprofessionnel ?

Dans le rapport entre les éducateurs spécialisés et les assistants sociaux, n'est-on pas souvent dans une lutte de territoire entre 2 corps professionnels voisins, qui n'arrivent plus à se différencier parce qu'ils partagent des mêmes lieux et des tâches similaires. Nous avons vu que dès la période des études les interrogations et les oppositions vont parfois en tous sens, comme les expériences de débats entre nos étudiants nous l'ont montré.

Souvent l'éducateur prétend faire quelque chose que l'assistant social ne fait pas, tandis que l'assistant social prétend facilement inclure ce que fait l'éducateur spécialisé dans son champ d'action.

Ne reste-t-on pas ici dans l'affrontement entre 2 professions qui se sentent chacune déstabilisées dans leur spécificité ?

² Bernard de BACKER, *Du mur à l'ouvert*², Ed. Luc Pire, 2001.

Spécificité de chacun des 2 métiers

Cependant, si l'on creuse un peu, qu'en est-il vraiment au niveau des métiers à la base de ces 2 professions ? En face de l'autre, en effet, chacun des professionnels semble avoir beaucoup de peine à parler de ce qui fait sa spécificité et donc de ce qui le différencie de l'autre.

Il me semble que parler valablement de ces métiers nécessite de partir de la relation que chacun d'entre eux entretient avec ses bénéficiaires.

Autrement dit, quel est l'homme (l'humain) dont chacun des métiers s'occupe ? Est-il le même pour les assistants sociaux que pour les éducateurs spécialisés ?

Les uns comme les autres prétendent à juste titre s'occuper de la « personne globale ». Leur déontologie respective les amène à s'élever contre la réduction de la personne à tel ou tel de ses aspects liés à l'approche que l'on a : situation de l'emploi, pathologie, étiquette sociale, etc. Cette exigence de toujours voir la personne dans sa globalité – que, soit dit en passant, d'autres métiers (les psychologues, par exemple) partagent aussi – accroît pour les assistants sociaux comme pour les éducateurs spécialisés la difficulté de se distinguer les uns des autres. Maintenant le fait de vouloir considérer la personne dans sa globalité ne veut pas dire que l'on veut ni même que l'on peut s'occuper de la vie de la personne dans tous ses aspects.

Viser la personne globale n'empêche pas de privilégier certains « angles d'attaque ». Autrement dit, je pense qu'il s'agit de spécifier à quel registre de l'humain chacun des 2 métiers s'adresse de manière spécifique.

Les 4 manières dont l'être humain crée du lien avec autrui

Pour développer cette idée, je vais pour ma part m'inspirer de la réflexion que Bernard Robinson, un ancien collègue, a développée dans un court article intitulé *Le quotidien, un outil social spécifique*³.

Suivant le schéma mis au point par Szondi et ses disciples, souvent psychanalystes, il en vient à distinguer – je le cite – « 4 manières dont, en tant qu'hommes, nous créons du lien avec nos semblables : la masse, le couple, le groupe, le sujet ». Je vais prendre le temps de présenter un peu plus ces différentes manières de faire liens avec ses semblables.

(Je précise que je vais faire ici essentiellement de la paraphrase.)

Dans le 1^{er} registre, la **masse**, il s'agit selon lui de « partager », « d'être en accord ou en désaccord », « en harmonie ou en dysharmonie ». Autrement dit, il s'agit de faire partie d'un tout, condition d'un « bien-être ». On est dans un rapport au monde basé sur le sentir, où, ajoute-t-il, l'enjeu est de « faire corps », d'« être ensemble dans quelque chose ».

« Quand la masse se dissout, précise-t-il encore, c'est la panique, l'abandon, le déplaisir, l'angoisse du vide ». Nous allons y revenir en parlant de l'éducateur et du quotidien.

Le **couple** est donc la 2^e manière dont on se relie aux autres, où les questions principales se tissent autour du rapport « amour-haine », avec ce désir d'aimer et d'être aimé, de réduire l'autre à l'état d'objet, de se dissoudre soi-même en tant que sujet dans l'objet aimé, de souffrir d'être rejeté, etc.

Le **groupe** est la 3^e manière dont on se relie aux autres. L'enjeu est d'être admis ou refusé, d'être dans la société ou de rester marginal. A ce niveau, précise Bernard Robinson, « le

³ Bernard ROBINSON, *Le quotidien, un outil social spécifique*, in *l'Observatoire n° 63 : Educateurs spécialisés, Spécificité et formation*, Liège, déc. 2009, pp. 49-53.

groupe social existe, avec des règles, des admissions, des droits et des devoirs » et le sujet est interpellé dans son rapport à « un idéal social », à une « norme idéale » qu'on supposerait aux autres. Nous reviendrons aussi tout à l'heure sur cette 3^e manière de faire lien avec ses semblables, dont nous ferons l'hypothèse qu'elle est privilégiée pour les assistants sociaux.

Le **sujet** est enfin la 4^e manière dont nous construirions notre lien aux autres humains et la question est alors de nous « inscrire dans une histoire qui [nous] dépasse », « d'être en histoire ou en isolement » ; bref, pour moi, homme, d'accepter « ma castration, c'est-à-dire le fait que je suis un être essentiellement limité et incomplet » et par là de m'individualiser.

L'éducateur spécialisé : le quotidien, l'être-au-monde

Je propose ici de faire un bref retour aux premières années de la profession d'éducateur spécialisé dont je parlais tout à l'heure. Il était évident alors que ce métier était lié à cet accompagnement des enfants ou des handicapés au fil de leur vécu quotidien. Plus d'un auteur s'est déjà arrêté sur ce terme de « quotidien » pour caractériser la spécificité du travail de l'éducateur spécialisé. Du côté francophone, un auteur comme Joseph Rouzel, par exemple, s'est longuement arrêté à cette dimension du travail éducatif.

Selon Robinson, la 1^{ère} manière dont l'être humain crée du lien avec ses semblables renvoie au quotidien. Selon lui en effet, l'éducateur spécialisé « prend en charge la première dimension du travail social, souvent 'oubliée' : celle du quotidien, du terrain, de l'ambiance, du partage, de l'accord ou du désaccord ... ».

Pour en parler dans la perspective phénoménologique que Husserl ou Heidegger ont ouverte, ou que des philosophes comme Merleau-Ponty ou Maldiney ont développée en France, le quotidien renvoie à cette dimension fondamentale de l'existence où il s'agit à proprement parler d'être-au-monde, d'« exister dans un monde et de faire exister un monde », au-delà du plaisir ou du déplaisir.

L'enjeu, à ce niveau, dit Robinson, est de : « pouvoir prendre la vie comme elle vient, avec ses aspects positifs et ses aspects négatifs... Bref, il faut pouvoir s'arrimer au quotidien ». S'arrimer au quotidien, cela veut dire trouver des points de repères qui petit à petit nous permettent de nous y retrouver, de nous sentir suffisamment chez nous dans l'environnement où nous sommes pour que notre vie prenne consistance ; cela veut dire arriver à créer une continuité et une constance par delà tout ce qui nous arrive et nous affecte au fil des heures et des événements de la journée, du fil des jours, continuité et constance qui sont la condition pour que nous puissions exister comme sujet humain.

Prenons comme exemple a contrario la situation d'un enfant autiste profond qui peut passer sans transition d'un état fébrile d'excitation, dans une fusion avec la personne à laquelle il s'agrippe, à un état d'angoisse catastrophique, qui le fait fuir en hurlant au fond du jardin. On le voit soumis à des affects qu'il n'est pas en mesure de relier et de pacifier.

1er temps dans le développement de l'être humain mais aussi 1er niveau structural

On peut reprendre la même idée dans une perspective développementale : l'enfant qui vient de naître va apprendre petit à petit à vivre et à dépasser ses états de plaisir et de déplaisir, pour autant que, comme dira Dolto, il soit accompagné par un adulte qui l'aide à accepter et à dépasser ses frustrations en les sublimant, pour ainsi tout d'abord humaniser son monde,

c'est-à-dire donner un sens humain et une continuité à ce qu'il vit et par après s'ouvrir à l'échange avec les autres.

Cet adulte accompagnateur est un éducateur. Le père ou la mère, d'abord et le plus souvent. Cela peut être un éducateur spécialisé, si le parent fait défaut d'une manière ou d'une autre. Qui dit parent ou éducateur, dans l'accompagnement d'un enfant, dit famille ou milieu humain du type « communauté immédiate », c'est-à-dire un milieu où *a priori* on est en sécurité, où l'on reçoit protection et nourriture, en échange de l'acceptation de la norme du milieu.

C'est ici que l'on peut retrouver la perspective historique qui nous rappelle que le milieu d'accueil de l'enfance est le terrain privilégié dans lequel naître la profession d'éducateur spécialisé.

Mais on peut franchir un pas supplémentaire, en postulant que la dimension fondamentale de l'existence qui s'élabore à travers l'accompagnement au quotidien de l'enfant, n'est pas que le 1^{er} moment du développement de celui-ci, moment qui va passer et disparaître pour ce qu'il est, mais que cette dimension première de l'existence perdure comme dimension structurale de chaque être humain.

Autrement dit, tout au long de notre vie, nous devons au quotidien continuer à nous ancrer dans l'existence, à assurer cette continuité et cette constance de l'existence en nous aidant de nos points de repères, de nos rituels, en nous inscrivant dans un milieu humain où des autres, familiers, sont présents, matériellement ou symboliquement.

Le problème pour le bénéficiaire : « habiter le monde »

A partir du moment où l'on envisage les choses de cette manière, le métier de l'éducateur spécialisé s'adresse à toutes les personnes qui pour une raison ou pour une autre défont à ce niveau de l'existence. Tous les déracinés que l'on rencontre dans nos villes, tous les malades de l'existence qui perdent pied et qui n'arrivent plus à trouver la consistance et la continuité qui leur permettent de se soutenir par eux-mêmes comme sujets humains, parce que leur monde leur fait défaut : rejetés par leur milieu, par la société laborieuse « normale », par le marché du travail, par leurs pairs, trop âgé pour rester seul dans leur milieu de vie, ... ou parce qu'ils n'arrivent plus à s'accrocher à ce milieu, à y vivre.

Ils deviennent étrangers à leur monde et à leur existence.

A fortiori, ils ne seront plus à même de travailler, ou d'accepter sans heurs d'être chercheur d'emploi ou tout simplement de vivre dans un des circuits « normaux » que la société propose, ...

C'est ainsi que, pour prendre un exemple précis dans mon parcours professionnel, l'éducateur spécialisé, en s'en tenant à se registre-là, a toute sa place en psychiatrie, quand il s'agit d'aider quelqu'un à retisser les liens avec un environnement pour que cela puisse devenir **son** environnement, un monde qu'il pourra habiter, dans lequel il pourra se retrouver et se projeter jour après jour, avec un hier et un demain, avec des autres qui l'attendront et qu'il retrouvera, un monde où sera suffisamment chez lui pour qu'un événement quelconque ou un trouble passager de son tonus ne l'en chasse pas de manière catastrophique.

Compétence de base de l'éducateur : Être là pour l'autre et avec l'autre

Dans ces conditions, une des compétences de base – si pas **la** compétence de base – de l'éducateur spécialisé est sans doute, selon moi, celle d'« être là », « être là » avec l'autre et pour l'autre. Par sa propre qualité de présence au monde, au plus proche du monde de l'autre, l'éducateur spécialisé va permettre à ce dernier de construire et d'assurer sa propre présence au monde. En relevant tous les détails, en animant ses aspects les plus banaux, en participant à l'élargissement du cercle de ce qui est familier pour l'autre, puis en osant aller au-delà de ce cercle, en soutenant la renaissance d'un monde où l'autre ne sera plus étranger, bref, lui permettant ainsi de retrouver une assise d'existence qui sera aussi une confiance de base. C'est alors qu'« exister » va pouvoir vraiment devenir son affaire personnelle, qu'il va alors pouvoir développer **son** existence de sujet humain.

Educateur spécialisé : quel travail de relation ?

A partir de là, lorsqu'on dit que le travail de l'éducateur spécialisé est un travail de relation, en relation, que veut-on dire ? De quelle(s) relation(s) s'agit-il ?

1. Il y a bien sûr une relation avec l'autre, où le contact est fondamental. Sachant que si « trouver le contact » est important pour l'éducateur, c'est surtout parce que c'est donner à l'autre l'occasion de trouver ou de retrouver ce contact, qui est d'abord un contact avec le monde environnant qui s'humanise par là même. L'éducateur est dans ce cas un vecteur, un médiateur entre l'autre et le monde.
2. Il y a aussi le travail de liaison dont l'éducateur peut être le support, liaison entre les différents moments vécus par la personne, qui lui permettront d'asseoir sa continuité au-delà des aléas de son existence et des frustrations que ceux-ci provoquent.
3. Il y a encore le travail de relation avec les autres qui participent du milieu dans lequel l'autre est plongé. Quand on dit que l'éducateur travaille avec le groupe, c'est dans le sens où il essaie que chacun se relie suffisamment au milieu humain qui est le sien pour que les autres lui fassent place et qu'il fasse place aux autres, ce qui implique l'acceptation de limites et le dépassement de frustrations au bénéfice d'une cohabitation dans un monde commun, contenant et rassurant. A noter que l'éducateur spécialisé travaille au niveau du groupe même, en étant attentif aux variations de tonalité de l'ambiance de ce milieu humain⁴, en agissant sur les ressorts souvent discrets qui agissent sur cette ambiance : la manière de disposer des enfants à table, de dénouer par l'humour les occasions de tension, d'apaiser ou de contenir une angoisse naissante par un contact corporel, de proposer une animation qui renforce le groupe, en permettant à ses membres de prendre distance quand la pression se fait trop forte, en obligeant par la sanction cette mise à distance et les conditions du retour auprès des autres, etc. Sans être détaché des autres aspects du travail relationnel, c'est ici que l'éducateur spécialisé fait le plus explicitement un travail de socialisation.
4. Il y a enfin le travail de mise en relation de la personne avec la société, au-delà de la communauté immédiate. L'éducateur rejoint ici le sens que l'étymologie donne du terme qui le désigne. Le pédagogue ou l'éducateur est celui qui accompagne l'enfant pour le faire sortir de son milieu familial, son milieu premier, sa communauté de base, pour l'aider à rentrer dans la société, l'école par exemple. A nouveau, je crois qu'il

⁴ Cf. à ce sujet E. DESSOY, *Ambiance, éthique et croyances : les trois foyers organisateurs d'un milieu humain. Une approche psychosociogénétique préparatoire à l'abord de l'autisme*, Edit. la "Ferme du Soleil, 51, Rue C. Joset, B- 4630 Soumagne, 1991.

faut prendre ce passage comme un moment « structural » : même s'il a lieu normalement à un moment déterminé d'un parcours de vie, il correspond à un geste que nous répétons chacun jour après jour, en ménageant d'ailleurs les zones de perméabilité et les terrains propres tantôt à notre vie dans la communauté immédiate, tantôt à notre vie en société... Et nous sommes tous à la merci d'un accident de la vie qui rend ce passage difficile, qui laisse une ces 2 zones de notre vie envahir l'autre de manière plus ou moins douloureuse.

Prendre le bus avec quelqu'un, être à côté de lui quand il téléphone pour trouver un logement, en ayant parfois joué avec lui ce coup de téléphone, l'accompagner dans des démarches à la maison communale, ..., autant de moments où l'éducateur va accompagner l'autre personne dans ses démarches pour tisser ou retisser ses relations sociales.

Notons que si les 3 premières dimensions de ce travail relationnel me paraissent propres au métier de l'éducateur spécialisé, il me semble par contre qu'il va partager cette 4^e dimension du travail de lien avec l'assistant social.

L'assistant social : la société, le monde des institutions sociales

Après m'être arrêté assez longuement sur quelques spécificités du travail de l'éducateur spécialisé, je vais tâcher de pointer à partir des mêmes hypothèses, ce qui me paraît être l'angle d'approche caractéristique de l'assistant social, et donc le registre de l'humain auquel il va s'adresser de manière privilégiée⁵.

Voici quelques pistes qu'il me semble pouvoir suivre pour dégager certaines caractéristiques du métier d'assistant social et du « registre du lien humain » qu'il me paraît privilégier.

Si l'éducateur spécialisé a sa sphère privilégiée dans le milieu de vie et le quotidien de la communauté immédiate, l'assistant social a la sienne dans la société⁶. Il accompagne préférentiellement la personne dans ses relations sociales, dans la manière dont cette dernière peut trouver sa place dans le monde qui est dessiné par les institutions sociales auxquelles tous nous avons affaire.

Le problème du bénéficiaire : Trouver sa place dans la société

Pour reprendre les manières de faire lien avec les autres développées tout à l'heure avec Bernard Robinson, on retrouve ici la dimension du « groupe social », où l'enjeu pour la personne est « d'être admise ou refusée, d'être dans la société ou dans ses marges ».

A noter qu'il s'agit bien ici du « groupe social », de la société, et non du groupe qui constitue le milieu de vie de la personne, comme j'en ai parlé à propos des éducateurs spécialisés.

Une place dans la société, cela signifie une famille, un lieu où vivre, un travail ou un revenu de remplacement, un statut social, des droits et des devoirs, etc.

⁵ A ce moment de ma réflexion, je suis bien conscient qu'idéalement, il aurait fallu mener cette réflexion à 2 voix. J'espère d'ailleurs que ce texte sera un point de départ pour le faire. J'avoue m'être contenté de « tester » l'une ou l'autre idée auprès d'assistants sociaux de terrain. Je reconnais ne pas être à même de parler finement de ce qui fait leur « art de faire »

⁶ Sur ces notions « communauté immédiate », « société » - auxquelles il faut ajouter un 3^e terme : « l'Etat » - et leur exploitation dans une réflexion sur le rôle sociopolitique de l'éducateur spécialisé, cf. mon article « L'évolution sociale actuelle mise en question de/par l'éducation », in *Contradictions N°101, Travail social et néolibéralisme (I)*, Bruxelles, 1^{er} Trimestre 2003, pp.45-66. Aujourd'hui sans doute, fort des distinctions que je fais dans la présente conférence sur la spécificité et la complémentarité des métiers d'éducateur spécialisé et d'assistant social, j'en modifierais certains éléments. Cependant l'essentiel de mon propos resterait inchangé.

Dans aucune société, sans doute, mais spécialement dans nos sociétés occidentales modernes, il ne paraît possible d'échapper à une « mise en place », à une étiquette qui va nous assigner la place que l'ordre social veut voir occuper et le rôle que la société va demander de jouer à l'individu que nous sommes.

*L'assistant social : entre agent des politiques sociales et agent du changement social et de l'émancipation des personnes*⁷

Un aspect du travail de l'assistant social est à mon avis celui-là : découvrir quelle place la personne peut effectivement trouver, comment elle va pouvoir s'insérer dans la société, de quels soutiens sociaux elle va pouvoir disposer dans sa vie, etc.

Dans ce sens, l'assistant social est un agent indispensable de la réalisation des politiques sociales développées dans une société.

Historiquement, cette fonction a sans doute été la 1^{ère} que les pouvoirs publics attendaient de lui. Il est le contemporain des grandes avancées sociales soutenues par les politiques du même nom⁷.

Vite, cependant, il me semble que, porteur des avancées sociales, l'assistant social ne s'est pas contenté d'être l'agent des pouvoirs publics et le promoteur des politiques que ceux-ci promouvaient ; il s'est voulu aussi agent du changement social et de l'émancipation des personnes qui composent la société.

Mal à l'aise dans un rôle qui en fait vite un rouage incontournable des circuits de gestion du social, avec ce que cette gestion comporte de contrôle et de pression à la normalisation, les assistants sociaux ont compris que leur métier pouvait difficilement s'affranchir de la dimension politique qu'il implique. Un ouvrage retraçant l'histoire de l'assistance sociale et sa place dans la société actuelle s'intitule ainsi *le Travail social écartelé*⁸.

Pour le dire vite, je crois que l'enjeu pour l'assistant social devient de permettre aux personnes de trouver leur place dans la société, mais sans réduire celles-ci à ce que le discours et l'ordre social voudraient faire d'eux.

Ils souhaitent que les personnes puissent trouver leur place dans la société mais en tant que personne libre et émancipée.

Dans ce sens, l'assistant social fait le pari de pouvoir dépasser la contradiction entre une démarche de contrôle et une démarche d'aide, surtout quand le bénéficiaire de son accompagnement est une personne marginalisée par son statut (ou son non-statut : cf. les sans-papiers) ou par son décrochage social.

Quelques indices de cette position :

- Il existe en Belgique francophone un *Comité de vigilance en travail social*, qui a notamment examiné les nouvelles dispositions régissant le travail des assistants sociaux en CPAS (Centre publics d'aide sociale) ou le travail dans les Centre d'accueil des réfugiés politiques pour en pointer les aspects de contrôle voire de « police » qui éloignerait de travail des assistants sociaux de l'intérêt propre des personnes. Ce Comité de vigilance soutient également par des interventions et des formations le questionnement éthique des assistants sociaux face au mandat qui lui est parfois donné.

⁷ Cf. notamment Guy ZELIS, *Travail social en mutation : repères historiques*, Statut professionnel du travail social et secret professionnel dans le travail social. Apports de l'histoire. <<http://www.fcass.be/wiki/files/zzformfcass/ActeDeonto2005GZelis.pdf>>

⁸ I. DECHAMP, *Le travail social écartelé*, Namur, FUNDP et EVO, 1994.

- Pour le peu que j'en connaisse, l'*empowerment*, une approche développée dans le travail social depuis les années 80, au départ du monde anglo-saxon, si mes renseignements sont bons, vise au développement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes, ce que je traduis comme un souhait des travailleurs sociaux de voir échapper les bénéficiaires à l'objectivation en leur permettant de devenir acteurs de leur vie sociale et de leur devenir.
- Dans la même perspective, je pourrais citer également l'approche communautaire qui vise à promouvoir la solidarité interne à un groupe et à une communauté, rejoignant ce qu'on appellerait maintenant les démarches citoyennes ...

En résumé, je fais donc l'hypothèse que si l'assistant social, comme l'éducateur spécialisé, exerce aussi un métier de relations et de liaison, il s'adresse à l'humain à partir d'un autre registre, celui de l'inscription dans une société en tant qu'individu émancipé, que celui que va privilégier l'éducateur spécialisé, soit celui de l'inscription dans un monde et dans un milieu humain⁹.

J'irais jusqu'à dire que le métier d'assistant social comporte également un aspect éducatif : éducation à la vie dans la société (les repères sociaux, les appuis, les démarches à faire, les manières de prendre sa place), éducation à la citoyenneté de l'individu qui s'émancipe mais aussi, et surtout sans doute, interpellation et éducation de la société sur la place, en marge souvent, qu'elle fait à ceux qui n'arrivent pas à se tenir debout et sur les conditions qui les conduisent dans cet espace de non existence sociale.

Comparaison entre les métiers

Les 2 métiers ne sont sûrement étrangers l'un à l'autre. Chacun des deux a, je crois, la volonté de s'adresser à l'homme reconnu, selon une expression qui a souvent cours dans les milieux professionnels, comme une « personne à part entière », prise dans sa globalité : pas question de réduire celle-ci à un de ses aspects.

Autre volonté qui marque, me semble-t-il, la ligne de conduite de chacun de ces métiers : le fait de mettre au maximum la personne en position de sujet. Dans ce sens, une idée régulatrice du travail de l'éducateur spécialisé, tout comme je pense aussi le travail de l'assistant social, est de permettre à la personne de prendre sa place de sujet libre et responsable, auteur de sa vie, et donc de se garder d'en faire l'objet de son intervention.

Les pièges de chacun des métiers

Mais chacun des métiers comporte aussi ses **pièges**.

Ainsi l'éducateur spécialisé risque parfois d'oublier que la personne qu'il prend en charge est amenée à sortir du milieu 1^{er} où il le rencontre, s'installant ainsi dans une communauté première dont on ne sait plus parfois si la vertu est de protéger les bénéficiaires ou les éducateurs spécialisés.

En corollaire, il risque aussi de faire de la relation à l'autre – et même de la « bonne » relation à l'autre – la fin dernière de son travail.

⁹ Sans doute un assistant social trouverait à décliner plus finement la manière dont il peut accompagner un individu dans son inscription ou sa réinscription sociale.

Le piège de l'assistant social me semble par contre être celui d'oublier que l'homme est autre que celui que la société définit dans ses politiques sociales. Pour reprendre une des nombreuses distinctions introduites dans *L'homme oublié du travail social*¹⁰, un ouvrage où les notions et les approches développées dans le travail social sont déconstruites, le piège serait par exemple de viser l'insertion pour quelqu'un, en voulant le faire rentrer comme un élément dans un ensemble sans modifier celui-ci, plutôt que son intégration, qui suppose une modification en retour de l'ensemble accueillant¹¹.

Complémentarité et partenariat

Sinon, ce qui apparaît sans doute est leur **complémentarité**. Leur visée finale et leur volonté respectives – autrement dit ce qui leur sert d'idée régulatrice dans leurs métiers – se recourent, a-t-on vu, et les obligent à se relayer et à se soutenir l'un l'autre. Pas d'existence possible pour une personne sans ancrage et assurance de base, ce qui relève du travail de l'éducateur, mais pas d'existence qui s'accomplit sans inscription dans la société, quelle qu'en soit la manière, ce qui est la sphère d'intervention privilégiée de l'assistant social.

A partir de là, leur **partenariat** s'indique, parce qu'ils ont besoin l'un de l'autre pour aller dans le sens de la visée qui les guide chacun.

Bien sûr, certains secteurs resteront de manière privilégiée le terrain de l'éducateur spécialisé – dès qu'il s'agit d'un milieu de vie quotidienne – tandis que d'autres seront l'apanage des assistants sociaux – ainsi l'orientation des personnes dans les questions de statuts ou de droits sociaux.

Toutefois, la réalité vécue par les personnes que les uns et les autres accompagnent est telle qu'il s'agit autant de les aider à recouvrer une place dans la société que de leur permettre de retrouver un ancrage premier dans l'existence.

Ils peuvent aussi se garder l'un l'autre des pièges où ils peuvent tomber respectivement en restant captifs de leur sphère d'action privilégiée. L'éducateur spécialisé est sans doute plus que l'assistant social le gardien des conditions premières d'existence d'une personne tandis que l'assistant social peut sans doute plus facilement interroger les conditions dans lesquelles les personnes sont mises, ouvrant de la sorte un véritable positionnement politique que l'éducateur porte sans doute moins directement.

Quelques réflexions sur la formation

A partir de cette réflexion, je propose d'examiner maintenant la **formation** donnée actuellement à ces métiers en Belgique francophone.

Rien qu'en regardant le programme existant dans chacune des sections, il ressort que les accents majeurs de chacune des formations sont extrêmement différents, correspondant aux registres de l'humain que chacun des métiers va privilégier.

Bien sûr, les 2 formations partagent certains intitulés, surtout dans les cours généraux (psychologie et sociologie générale, philosophie, ...) mais pour un total ne dépassant pas 15 à 20 % des cours, et ceci sans tenir compte encore de l'orientation particulière que ces cours prennent en lien avec l'approche spécifique à chacun des métiers.

¹⁰ Jean-Yves DARTIGUENAVE et Jean-François GARNIER, *L'homme oublié du travail social*, Ed. Erès, 2003.

¹¹ *Ibidem*, p.70.

Pour les assistants sociaux – mais je rappelle que ma connaissance de ce métier et de cette formation reste superficielle – beaucoup de cours ou d’activités de formation semblent centrés sur la connaissance des différentes institutions humaines et en particulier des institutions sociales existant dans le pays, ou encore sur la dynamique des groupes humains et des groupes sociaux, sans parler bien sûr des cours de méthodologies propres au métier et des stages.

Pour les éducateurs spécialisés – dont je parle plus à l’aise – de nombreux cours et activités de formation sont centrés sur le « vivre avec » ou le « vivre-ensemble », afin de se donner les concepts et les théories pour comprendre ce qui est en jeu mais aussi pour véritablement expérimenter et même éprouver affectivement et corporellement ce que j’ai désigné tout à l’heure comme le registre de base de l’existence.

Dans ce sens, la formation doit permettre à l’apprenti éducateur de se plonger dans un milieu humain, à se mettre en relation avec les autres en apprenant à s’y orienter avec nuances. A la limite, l’école ou le Centre de Formation doit devenir un tel milieu humain. La formation suppose en effet – comme le rappelle FORM’EDUC, la plate-forme des Centres de Formation en Belgique francophone – « une véritable maturation de la personne comme être de relations – maturation à enclencher dès l’entrée en formation – et repose sur une dialectique continue d’analyse et de reconstruction d’un savoir-y-faire¹² et d’un savoir-y-être professionnels¹³ ».

Une telle formation prend du temps, elle doit s’inscrire dans la durée.

Elle suppose que le lieu de formation puisse supporter la constitution d’un véritable « milieu de vie », qui fonctionne comme un contenant pour cette maturation.

C’est notamment pour cette raison, et pas seulement en raison de la place faite aux activités pratiques et aux stages, que je pense qu’une formation d’éducateurs spécialisés a besoin d’un lieu propre, qui peut être investi par ceux qui se forment (participation à la vie collective, ...) Une telle formation demande enfin une maturation et un apprivoisement de soi-même à travers la vie en groupe, les rencontres et les confrontations, les prises de distances et la réflexion.

Pour ces différentes raisons, je pense que par exemple marier dans leurs débuts, dès leurs premiers mois, les formations d’éducateurs spécialisés et d’assistants sociaux serait une profonde erreur. Pour ne rester centré que sur la formation au métier d’éducateur spécialisé, il faut attendre que l’étudiant ait suffisamment construit son « être de relation professionnel » avant de le confronter à d’autres registres et outils d’intervention.

Par contre, et j’imagine cela par exemple dans une dernière année de formation, un grand absent de nos formations est l’apprentissage du travail en partenariat. Et là tout est à inventer : connaissance et explicitation plus fine de ce que chaque métier développe comme approche spécifique, modalités et même méthodologies de collaboration. Du côté des formateurs, reste aussi, par conséquent, à mettre au point une véritable méthodologie de la formation à la collaboration et au travail en partenariat.

¹² « Savoir-y-faire » et non savoir-faire pour souligner l’inscription « ici et maintenant », en lien avec la situation donnée, de ce savoir-faire professionnel. Idem pour « Savoir-y-être ».

¹³ FORM’EDUC, « Quel est le noyau dur du métier d’éducateur spécialisé ? », in *L’Observatoire n° 63 : Educateurs spécialisés, Spécificité et formation*, Liège, déc. 2009, pp. 21-22.

En guise de finale plus que de conclusion, je voudrais pointer un **piège** auquel actuellement les intervenants sociaux sont exposés : celui d'obliger le bénéficiaire ou l'utilisateur à se mesurer sans cesse à cet idéal d'homme responsable et autonome, acteur et maître de sa vie.

On est alors tout à fait dans autre chose que ce que l'éducateur spécialisé ou l'assistant social peut désirer quand il désire que la personne puisse devenir sujet à part entière ; mais on a affaire à un homme abstrait, finalement à l'objet idéologique d'une commande sociale gestionnaire.

Nos métiers sont vite captifs d'une telle idéologie.

C'est le piège par excellence pour l'assistant social, comme j'en ai parlé plus haut. Cependant c'est un piège aussi pour l'éducateur spécialisé, qui, s'il s'aligne sur cette commande sociale, voit disparaître la dimension – cette assise de l'existence – qui fait sa spécificité.

Ce registre de l'existence semble tellement évident et aller de soi, pour les pouvoirs publics et le sens commun que ceux-ci n'imaginent pas qu'il peut nécessiter un accompagnement professionnel. On comprend dès lors que les éducateurs spécialisés eux-mêmes, parfois, oublient que c'est ce registre qui constitue leur spécificité.

Vouloir confondre ces métiers, n'est-ce pas, au mépris de tout principe d'incertitude et d'incomplétude qui préserve la part de l'autre, contribuer au fantasme de l'intervenant total, agent de cette idéologie gestionnaire du social.

Je vous remercie

Emmanuel Renard
Educateur spécialisé et Philosophe
Directeur de HELMo - CFEL

PS : *C'est volontiers que je recevrai vos avis, remarques, questions et critiques :*
manurenard@scarlet.be

Argumentaire :

Partant de la situation existant en Belgique francophone, il s'agit de comparer le métier d'éducateur spécialisé avec les métiers voisins du social et plus largement de l'humain. Nous nous attacherons plus particulièrement à spécifier le métier d'éducateur spécialisé en contraste avec celui d'assistant social. C'est en effet avec ce dernier que de plus en plus souvent des propositions de rapprochements voire de fusion se font entendre.

Plus que de nous arrêter au rapport entre 2 professions, nous allons tâcher de réfléchir le rapport entre 2 métiers. Autrement dit, en deçà de l'histoire de l'émergence respective et des confrontations entre des métiers qui partagent de plus en plus des mêmes terrains et des mêmes rôles, avec le flou identitaire qui peut en résulter, le propos visera plus fondamentalement à examiner les registres de l'humain (de l'existence humaine) dont s'occupent ces métiers et à voir comment ils se distinguent de ce point de vue : sphère de l'« être-au-monde » fondamental pour l'éducateur spécialisé et sphère de l'inscription dans le monde des institutions sociales pour l'assistant social. Nous verrons aussi que la question de la place qu'une personne peut trouver ne se pose pas de la même manière dans les 2 cas.

Cette réflexion fait émerger 3 questions en enfilade, pour lesquelles nous allons proposer un début de réponse :

- Tout d'abord, le fait de vouloir faire coïncider les métiers d'éducateur spécialisé et d'assistant social ne fait-il pas l'impasse sur cette sphère première dont l'éducateur spécialisé s'occupe, parce qu'il s'agit là d'un registre marqué par une « fausse » évidence – celle de la vie quotidienne –, dont l'importance sociétale n'apparaît pas comme telle ?
- Ensuite, concevoir de la sorte la distinction entre les registres majeurs de chacun de ces 2 métiers ne conduit-il pas à devoir envisager autrement leur partenariat ?
- Enfin, quelles retombées cette manière de voir pourrait-elle avoir en termes de formation ?